






D.E.P.A. de physiothérapie avancée en neuro-musculosquelettique

FACULTÉ DE MÉDECINE ÉCOLE DE RÉADAPTATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	3-745-1-1
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	D.E.P.A. de physiothérapie avancée en neuro-musculosquelettique
TYPE	Diplôme d'études professionnelles approfondies
CRÉDITS	30 crédits

-  Admission à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Séléna Lauzière 514 343-6111, poste 33244
 selena.lauziere@umontreal.ca

François Desmeules 514 343-6791
 f.desmeules@umontreal.ca

Présentation

Le programme offre une formation structurée pour l'acquisition de compétences en pratique avancée en physiothérapie en soins neuro-musculosquelettiques.

Il permettra au professionnel de développer des compétences avancées en première ligne et en cliniques spécialisées basées sur les meilleures données probantes et les pratiques exemplaires.

Ce programme touche le développement de nouveaux rôles du physiothérapeute; agent de changement et maîtrise des stratégies en transfert des connaissances; triage de clientèles basé sur le raisonnement clinique et les arbres décisionnels; professionnels aptes à initier des pratiques innovantes et à les opérationnaliser, leadership au sein des équipes interdisciplinaires; rôle avancé en prévention de la chronicité des atteintes neuro-musculosquelettiques et du développement de problèmes secondaires.

Objectifs

La formation du D.E.P.A. est en continuité avec la formation à la maîtrise. Elle vise l'acquisition et l'approfondissement de compétences contribuant au développement d'une expertise requise pour exercer avec efficacité ses rôles d'acteur en première ligne et milieux spécialisés auprès de clients avec atteintes neuro-musculosquelettiques. Le développement de ces compétences constitue un rehaussement des jalons du profil de compétences essentielles des physiothérapeutes (version 2017).

Les secteurs d'activités : Soins aigus et en première ligne (groupe de médecine familiale et urgence), soins en milieux spécialisés (orthopédie, rhumatologie, neurochirurgie, psychiatrie et clinique de la douleur) et milieux en réadaptation.

Les objectifs généraux sont :

- Développer des compétences avancées et spécialisées en physiothérapie en soins de première ligne et milieux spécialisés.
- Former des professionnels aptes à exercer un leadership stratégique et qui ont une pratique contribuant à l'avancement des compétences.
- Former des professionnels qui démontrent une analyse critique des données probantes et des technologies émergentes.
- Former des agents de changements dans les milieux cliniques qui maîtrisent les stratégies de transfert de connaissances.
- Former des professionnels capables d'initier des pratiques innovantes et de les opérationnaliser.

Forces

- Le programme est arrimé au référentiel des compétences des physiothérapeutes.
- Il offre une formation à temps partiel avec des modules à distance.
- Les enseignements sont basés sur une pédagogie active avec situations réelles de pratique avancée et stratégie d'apprentissage basée sur le raisonnement clinique.
- Résidence en première ligne et en milieux spécialisés.
- Les enseignements sont basés sur les meilleures données probantes disponibles et les étudiants participent au développement des connaissances du domaine.
- Les professeurs ont de l'expertise dans le domaine des soins neuro-musculosquelettiques en première ligne et en cliniques spécialisées.

Perspectives d'avenir

Physiothérapeutes détenteurs d'une maîtrise

Règlements

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.P.A. de physiothérapie avancée en neuro-musculosquelettique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.
- être détenteur d'un permis de pratique de physiothérapeute.
- être titulaire d'une maîtrise en physiothérapie ou dans un domaine pertinent (p. ex : sciences de la réadaptation).
- avoir obtenu au 2 cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent.

Notez que les étudiants doivent avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé ainsi que de l'anglais écrit.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae.
- fournir la preuve que le candidat est physiothérapeute.
- lettre d'intention montrant comment la pratique en soins de première ligne et l'expérience de formation dans le D.E.P.A. s'enrichiront mutuellement (environ 350 mots).
- lettre de recommandation soit de l'employeur ou du directeur des études de 2 cycle où l'étudiant a réalisé sa maîtrise.

1.2. Exigences et/ou informations supplémentaires

- une expérience professionnelle d'au moins deux ans est recommandée.
- une entrevue pourra être exigée par le comité d'admission après étude du dossier.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalent temps plein.

La scolarité maximale est de douze trimestres (4 ans) à compter de l'inscription initiale.

Une absence de quatre trimestres consécutifs met fin à la candidature.

3. Transfert et équivalences

Les étudiants détenteurs d'une maîtrise qui auront complété et réussi le microprogramme Physiothérapie avancée en neuro-musculosquelettique avec une moyenne de 3,3 sur 4,3 pourront faire une demande de transfert au D.E.P.A.

4. Règles particulières quant au programme d'études

La capacité d'accueil est limitée.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Hiver

■ **Hiver 2023:** Du 1^{er} août 2021 au 1^{er} septembre 2022

Structure du programme (3-745-1-1)

Version 00 (H20)

Le diplôme d'études professionnelles approfondies (D.E.P.A.) comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de ce D.E.P.A. sont répartis de la façon suivante: 13 crédits obligatoires, 14 à 17 crédits à option, dont 11 crédits attribués à l'activité d'intégration, et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHT 6401	Enjeux de pratique avancée en physiothérapie	2.0J	PHT 6404	Physiothérapie avancée en milieux spécialisés	3.0J
PHT 6402	Physiothérapie avancée en première ligne	4.0J	PHT 7400	Séminaire en pratique avancée en physiothérapie	1.0
PHT 6403	Imagerie/technologies émergentes en physiothérapie	3.0			

Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHT 7404	Problématiques en physiothérapie avancée	3.0	SPU 7300	Séminaire en promotion de la santé	3.0J
REA 7000	Approches critiques en réadaptation	3.0	SPU 7500	Séminaire en gestion des organisations de santé	3.0
SPU 7009	Séminaire de leadership et de transfert des connaissances	3.0	SPU 7504	Séminaire de pratique avancée	3.0
SPU 7201	Système de santé et pluridisciplinarité	3.0J			

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits

Choisir un cours en lien avec l'activité d'intégration du bloc 70D et avec l'approbation du responsable du programme d'études.

Bloc 70D Activité d'intégration

Option - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
PHT 7401	Résidence en neuro-musculosquelettique en physio	11.0
PHT 7402	Projet en neuro-musculosquelettique en physio	11.0
PHT 7403	Essai en neuro-musculosquelettique en physio	11.0

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche